Samedi 29 Décembre 1917 JOURNAL QUOTIDIEN — Le Numéro : 15 Centimes 4e Année. — N° 1121

PRIX DES ABONNEMENTS

3 mois (janvier, février, mars), fr. 11.40; 2 mois (janv., fév.), fr. 7.60; 1 mois (janv.), fr. 3.80.

Les demandes d'abonnement sont reçues exclusivement par les bureaux et les facteurs des postes. — Les réclamations concernant les abonnements doivent être adressées exclusivement aux bureaux de poste.

ADMINISTRATION ET REDACTION:
Montagne-aux-Herbes-Potagères, 31, Bruxelles.

LA BELGIQUE

PRIX DES ANNONCES
Petites annonces, la ligne, fr. 0.75. — *Réclames avant les annonces*, la ligne, fr. 1.75. — *Corps du journal*, la ligne, fr. 7.50. — *Faits divers*, la ligne, fr. 5.00. — *Nécrologie*, la ligne, fr. 3.50. — *Coin des Eleveurs*, la ligne, fr. 1.50.

Bureaux de 9 à 17 heures.
Direction et Administration : De 10 1/2 à 12 1/2 heures et de 15 1/2 à 17 —
JOS. MORESSÉE, DIRECTEUR

LA GUERRE

1,244e jour de guerre

Rien à signaler.

Négociations de paix

Brest-Litovsk, 27 décembre :
Les délibérations des puissances coalisées et des délégués de la Russie au sujet de questions spéciales ont continué aujourd'hui; elles sont avancées au point qu'on prévoit une courte interruption pour permettre à quelques délégations d'aller se mettre en contact avec leur gouvernement.

* * *

Berlin, 27 décembre :
On mande de la frontière russe :
— Les commerçants, industriels et exportateurs de la Russie méridionale ont constitué un comité chargé d'examiner la question de la reprise des relations commerciales avec les Puissances Centrales. Tout d'abord, la navigation sera reprise sur la mer Noire. L'exportation de céréales, de tourteaux de lin et de chanvre vers les ports du Danube sera organisée pour le printemps prochain.

* * *

Paris, 28 décembre :
On mande de Pétrograd à l'Agence Havas:
— Le doyen d'âge des attachés militaires au grand quartier général russe a déclaré officiellement au généralissime russe qu'en présence de l'ouverture des négociations de paix entre la Russie et les Puissances centrales, les ambassadeurs et les ministres des Alliés considèrent qu'il est suffisant d'accréditer une délégation de moindre importance au grand quartier général. Si l'armistice était dénoncé, les chefs des missions militaires reprendraient leur poste. Dans ce cas, les missions militaires de l'Entente sont disposées à collaborer à la réorganisation de l'armée russe si son commandement supérieur en manifestait le désir.

La guerre navale

Londres, 27 décembre :
L'Amirauté annonce que onze navires jaugeant plus de 1,500 tonnes et un navire jaugeant moins de 1,600 tonnes, ainsi qu'un chalutier, ont été coulés la semaine dernière.

* * *

Londres, 27 décembre :
On mande de Paris à l'Agence Reuter :
— Le „Château Renault" naviguait de conserve avec plusieurs autres navires dans la mer Ionienne lorsque, le 14 décembre à 7 h. ½ du matin, le convoi fut attaqué par un sous-marin. Le „Château-Renault" a été touché au centre à tribord par une torpille; l'eau a pénétré dans la salle des machines et celles-ci se sont aussitôt arrêtées. Le commandant du „Château-Renault" a tenté de conduire son navire sur la côte. Le submersible a réapparu, mais, violemment bombardé, il a été forcé de plonger. Une seconde torpille a touché le „Château-Renault" à tribord et le navire a coulé. Tous les passagers ont été sauvés, à l'exception de dix matelots, vraisemblablement tués par l'explosion de la première torpille. Le contre-torpilleur et les autres navires convoyeurs, après avoir recueilli les survivants, ont attaqué le sous-marin qui était remonté à la surface de la mer, mais qui a bientôt disparu de nouveau sous la pluie de grenades. Deux hydravions ont bombardé le sous-marin et l'ont sans doute touché, car il n'a pu rester sous l'eau. Le submersible a été alors immédiatement cerné par les contre-torpilleurs. Un artilleur allemand a été tué au moment où il pointait sa pièce. L'équipage du sous-marin a sauté dans la mer, puis le submersible a coulé. Vingt-deux allemands, parmi lesquels le commandant et deux officiers, ont été faits prisonniers.

* * *

Berlin, 27 décembre :
Le sous-marin coulé par les contre-torpilleurs qui accompagnaient le croiseur français „Château-Renauld" était commandé par le capitaine-lieutenant Wendlande.

* * *

Berlin, 28 décembre :
On mande de Budapest, qu'une explosion s'étant produite à bord d'un vapeur dans le port de Fiume, le vapeur a pris feu et a dû être coulé en pleine mer.

* * *

Londres, 27 décembre :
On mande de Wellington (Nouvelle Zélande) à l'Agence Reuter :
— Le commandant von Luckner et dix matelots allemands de l'équipage du „Seelander" faits prisonniers au début d'octobre et internés ici se sont évadés et ont fui dans une barcasse. Trois jours plus tard, ils se sont emparés d'un navire dont ils ont fait l'équipage prisonnier, mais peu après, ils ont été faits de nouveau prisonniers et internés à Fernside.

* * *

Amsterdam, 27 décembre :
Le collaborateur maritime du „Nieuwe Rotterdamsche Courant" explique, dans un article très documenté, que pour arriver à neutraliser les effets de la guerre sous-marine, les Etats-Unis devraient construire en une année 15 millions de tonnes de cale, ce qui exigerait l'emploi de 7 ½ millions de tonnes de fer brut, c'est-à-dire le quart de la production annuelle du pays. Il faudrait, en outre, 900,000 ouvriers constructeurs et 100,000 hommes pour équiper les nouveaux navires. D'autre part, 25 p. c. des ouvriers des mines, des aciéries, etc., devraient travailler exclusivement pour les besoins de la nouvelle flotte. Au total, il faudrait deux millions d'hommes, ce qui est impossible. Le problème reste donc insoluble.

EN AMÉRIQUE

Londres, 28 décembre :
D'après le „Morning Post", M. Lansing se serait prononcé le 22 décembre, à la commission sénatoriale des affaires étrangères, pour une rétrocession sans condition de tous les territoires occupés par les belligérants, en ajoutant que le seul châtiment à infliger à l'Allemagne devrait être, à son avis, le rétablissement de ces territoires dans leur statut d'avant la guerre et le paiement d'indemnités appropriées.

* * *

Washington, 27 décembre :
M. Wilson a décrété que tous les chemins de fer des Etats-Unis seront dirigés par le gouvernement à partir de vendredi midi.

* * *

Berne, 27 décembre :
On mande de Washington aux journaux:
— A Baltimore, à Chicago et à New-York, ainsi que dans d'autres grands centres, la population a manifesté contre la cherté des vivres. La police aurait dû intervenir.

* * *

Londres, 27 décembre :
Les journaux publient un télégramme de Washington suivant lequel, M. Hooder, commissaire de l'alimentation, aurait déclaré que le stock de sucre américain pour 1918 doit être complété par un quart de million de tonnes provenant de la récolte de Java.

* * *

Paris, 27 décembre :
Le „Temps" apprend de Washington que la situation est grave au Mexique. Le général Villa s'est emparé de nombreuses villes et villages.

EN ITALIE

Rome, 27 décembre :
M. Orlando est parti hier soir pour le front.

* * *

Rome, 27 décembre :
Quatorze orateurs sont déjà inscrits pour un tour de parole à la séance secrète que le Sénat tiendra demain. Dans les milieux parlementaires de Rome, on estime que 150 sénateurs au moins prendront part aux discussions.

* * *

Lugano, 27 décembre :
Un froid intense règne à Rome. Il y a neigé pendant toute la journée de mercredi. Le service des tramways et des fiacres a dû être arrêté.

Les événements de Russie

Berne, 27 décembre :
On mande de Pétrograd que le gouvernement maximaliste a aboli le service obligatoire des cosaques. Ce service sera remplacé par une courte période d'instruction dans un régiment de cosaques. Les cosaques des garnisons des environs de Pétrograd ont réélu leurs officiers.

* * *

Paris, 28 décembre :
On mande de Pétrograd à l'Agence Havas:
— Les commissaires du peuple ont adressé une proclamation à tous les ouvriers russes. Ils font remarquer que la fabrication des équipements militaires occupe sans nécessité des masses d'ouvriers et constitue un véritable gaspillage des richesses du pays. Il est par suite opportun de la cesser immédiatement et de la remplacer par la fabrication d'articles indispensables au peuple.

* * *

Pétrograd, 27 décembre :
De l'Agence Télégraphique :
— Les troupes du général Kaledine ont été défaites près de Bjelgorod.
L'aventure du général Novotscherkask se terminera tout aussi misérablement que celle du chef qui conduisait les bandes armées à Gatschina.

* * *

Grosnyi, 27 décembre :
Les troupes maximalistes continuent à quitter le front du Caucase et se dirigent sur Rostof. Plusieurs trains militaires passent tous les jours à Grosnyi. Près d'une gare située à proximité des sources pétrolifères, les cosaques ont tenté d'arrêter les troupes qui vont à Rostof; leur tentative a échoué.

* * *

Pétrograd, 27 décembre :
MM. Wechnegradsky, directeur de la Banque Nationale, et Poutilof, directeur de la Banque Asiatique, ont été arrêtés hier. On a retrouvé une lettre adressée par le général Alexéief à M. Milioukof, lui demandant de faire tout ce qui dépendrait de lui pour empêcher que le général Kornilof et les officiers arrêtés avec lui ne fussent pas déférés à un tribunal de guerre révolutionnaire : le général Alexéief ajoutait que MM. Kerenski, Savenkof et Tolomensof ne voulaient les y déférer que pour cacher la participation qu'ils avaient prise eux-mêmes à la conjuration. La lettre expose en détail l'opération et demande communication des adresses de MM. Wechnegradsky et Poutilof, à qui le général Alexéief dit son intention de demander qu'ils fassent une avance de 300,000 roubles en faveur des officiers arrêtés avec Kornilof : il prie M. Milioukof d'obtenir de M. Wechnegradzky qu'il n'abandonne pas ces officiers, avec lesquels il a toujours été en communauté d'idées. La lettre est datée du 18 décembre.

* * *

Londres, 27 décembre :
On mande de Pétrograd au „Times" :
— Une détente semble s'être produite entre les troupes maximalistes et oukrainiennes. On cherche réciproquement à éviter de nouvelles effusions de sang. En outre, les maximalistes espèrent amener les soldats de l'Oukraine à marcher contre le général Kaledine.

* * *

Berlin, 27 décembre :
D'après des informations de source autorisée, de nombreux milieux russes sont très mécontents de la vaste propagande faite par l'Entente à Pétrograd contre la paix que la Russie négocie avec les Puissances centrales ; ils se rendent compte que les Alliés cherchent par tous les moyens à déchaîner la guerre civile en Russie.

* * *

Londres, 27 décembre :
On mande de Pétrograd au „Daily Chronicle" :
— On se sert de nouveau couramment de la langue allemande dans les restaurants de la capitale.

* * *

Berlin, 27 décembre :
On mande de La Haye à la „Kriegszeitung" :
— Les usines Poutilof ont congédié 30,000 ouvriers et d'autres usines métallurgiques, 8,000.

* * *

Paris, 27 décembre :
On mande de Pétrograd à l'Agence Havas que la première partie du Livre Rouge vient de paraître. Ce premier volume contient les documents qui ont été reproduits dans l'„Isvestia" et la „Pravda", y compris les conventions militaires conclues entre la France et la Russie depuis 1892. Le Livre Rouge porte comme devise : „A bas la diplomatie secrète ! A bas les alliances bourgeoises, le capitalisme et l'impérialisme !"

* * *

Londres, 27 décembre :
On mande de Pétrograd au „Times" que le gouvernement anglais a fait connaître sa décision de faire remettre en liberté MM. Chichérine et Petrof et de les rapatrier : il en résulte qu'il ne vont pas agréer M. Chichérine en qualité d'ambassadeur de Russie à Londres.

* * *

Pétrograd, 28 décembre :
L'imprimerie de la „Gazette de la Bourse" a été réquisitionnée par le Comité central du Soviet.
Le pillage des entrepôts de vin a cessé; toute une série de coupables ont été arrêtés.
Le Conseil des commissaires du peuple a réglé par décret les conditions de travail des cheminots. Les salaires sont établis suivant les prix des vivres dans les différents gouvernements. Les cheminots de Sibérie reçoivent la rémunération la moins importante, soit 155 roubles par mois, et les cheminots de Pétrograd, classés dans la quatorzième catégorie, touchent le plus, soit 510 roubles par mois. Les ouvriers travailleront huit heures par jour et les employés six heures.

* * *

Pétrograd, 27 décembre :
L'état de siège a été déclaré à Moscou pour combattre la contre-révolution.

* * *

Paris, 27 décembre :
On mande de Tokio à l'Agence Havas que le Japon n'a nullement l'intention d'envoyer des troupes à Kharbine ni à Vladivostok, et qu'il se borne à prendre des mesures de précaution en vue de tenir son armée et sa flotte en état pour le cas où des complications viendraient à se produire en Extrême-Orient.

DÉPÊCHES DIVERSES

Paris, 27 décembre :
Une importante discussion sur la politique étrangère s'engagera aujourd'hui après-midi à la Chambre. Les socialistes demanderont au gouvernement d'exposer ses buts de guerre et son attitude au sujet des négociations de paix. M. Pichon, ministre des affaires étrangères, prendra la parole au nom du gouvernement.

* * *

Paris, 27 décembre :
Après la discussion des interpellations sur la politique suivie par le gouvernement à l'égard de la Russie, la Chambre a voté à l'unanimité des 384 députés présents l'ordre du jour approuvant les déclarations du Cabinet.

* * *

Paris, 27 décembre :
On mande de Lyon au „Matin" :
— Les cheminots du Midi de la France, réunis hier en congrès, ont voté un ordre du jour invitant l'Etat à racheter toutes les compagnies de chemins de fer et à réglementer les heures de travail. D'autre part, ils réclament une augmentation de salaires.

* * *

Bâle, 27 décembre :
De l'Agence Télégraphique de la presse suisse :
— Le Comité exécutif du parti radical-socialiste français a traité des questions de politique intérieure; MM. Caillaux et Malvy assistaient à la réunion. La politique de M. Clemenceau a été l'objet de discussions souvent très vives.
M. Debierre, président, a exposé la situation intérieure et extérieure et a déclaré:
— Si la France avait été victorieuse, la situation intérieure ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui.
Au sujet de l'affaire Caillaux, M. Debierre a dit que les hommes politiques qui sont plutôt partisans du rétablissement de la paix que de la continuation de la guerre, sont rendus responsables de fautes commises avant la guerre et traités maintenant de „défaitistes", M. Debierre a terminé en déclarant qu'il ne fallait pas que le parti laisse les royalistes diriger l'opinion publique. Les radicaux-socialistes ont pour devoir de s'emparer du pouvoir en ce moment et il faut espérer que le président de la République finira par comprendre la volonté de la nation et par s'incliner devant elle.
Le Comité a ensuite voté la résolution suivante :
— Le Comité du parti radical-socialiste considère qu'il est de son devoir, dans l'intérêt de la victoire des armes françaises et du triomphe du droit et de la vérité, de défendre la République contre les manœuvres de la réaction et de ses complices. Il décide d'agir énergiquement contre la campagne de calomnies qui est de nature à rompre définitivement l'union nationale et à affaiblir la France."
Un amendement demandant que les mots : „et ses complices" soient supprimés, étant donné qu'ils pourraient être interprétés comme étant dirigés contre M. Clemenceau, a été rejeté.

* * *

Paris, 28 décembre :
M. Pichon, ministre des affaires étrangères, a déclaré à un collaborateur du „Journal" qu'il considère, de même que M. Lloyd George, que la situation en Russie est grave. L'armée russe a toujours été l'un des facteurs importants des projets militaires des Alliés; à un certain moment, l'Entente estimait même qu'elle s'emparerait de Vienne et mettrait ainsi l'Autriche-Hongrie hors de combat. L'intervention des Etats-Unis et l'écroulement de la Russie sont les événements les plus importants de la guerre.

* * *

Berlin, 28 décembre :
La veille de Noël, des aviateurs anglais ont bombardé la ville ouverte de Mannheim. Deux personnes ont été tuées et une dizaine blessées. Parmi ces dernières, il n'y a pas de soldat allemand, mais bien des prisonniers de guerre français. Un avion ennemi a été forcé à atterrir dans le Palatinat et les aviateurs anglais ont été faits prisonniers.

* * *

Sofia, 27 décembre :
La clôture du Congrès national réuni à Babadag a été prononcée après le vote à l'unanimité d'une résolution demandant la réunion à la Bulgarie de toute la Dobroudcha jusqu'à l'embouchure du Danube, déclarant la population de la Dobroudcha décidée à ne pas souffrir qu'on la replace sous la domination roumaine et à prendre les armes pour défendre ses droits et sa liberté et priant le gouvernement et la nation bulgare de soutenir et de défendre la juste cause de la Dobroudcha.
Adressée à tous les peuples et à tous les délégués des Etats appelés à rétablir la paix parmi les belligérants, cette résolution les conjure d'accueillir favorablement les revendications de la population de la Dobroudcha et d'y donner droit quand l'heure viendra de fixer le sort de cette région. Un comité a été institué et chargé de rédiger immédiatement un mémoire qui sera transmis au gouvernement des Etats belligérants et neutres.

* * *

Sofia, 27 décembre :
Les gouvernements bulgare et turc ont nommé des commissions chargées de régler la question des propriétés foncières mixtes du département d'Odrine (Karadatch).

* * *

Sofia, 27 décembre :
De l'Agence Télégraphique bulgare :
— Une protestation a été envoyée, au nom des habitants de la Macédoine, au Comité hollando-scandinave contre un manifeste demandant le partage de leur pays; elle porte les signatures d'une cinquantaine de personnalités.

* * *

Berlin, 28 décembre :
On transmet de Lugano au „Berliner Lokal Anzeiger" une information de l'Agence Stefani disant que, d'après une déclaration du ministre de la guerre grec M. Michalopoulos, le gouvernement va décréter la mobilisation générale.

* * *

Londres, 27 décembre :
Parlant, le 21 décembre, dans un congrès de comices agricoles, M. Lloyd George a conjuré les agriculteurs qui composaient son auditoire de mettre tout en œuvre pendant trois mois à partir du lendemain pour augmenter la production agricole intérieure.
— Il s'agit, a-t-il dit, de transformer en terres arables un demi-million d'hectares et de leur faire produire de quoi nourrir trois millions d'hommes. En augmentant de la sorte la production agricole du pays, vous rendrez disponible pour des buts de guerre un important tonnage. Je ne songe pas un seul instant à vous enseigner comment il faudra vous y prendre et surtout je ne prétends pas qu'il soit très rationnel au point de vue agronomique de transformer des pâturages en cultures, mais ce que je tiens à vous dire, c'est que l'heure est critique et que le salut du pays exige impérieusement que nous ayons des navires à suffisance pour assurer les besoins du front, le transport du matériel de guerre et des soldats. Or, il n'y a que deux moyens d'y arriver, construire de nouveaux navires, ou économiser le tonnage dont nous disposons : il dépend des agriculteurs que nous puissions recourir à ce second moyen."
Le „Daily Mail" reproduit cette allocution et ajoute :
— On ne saurait assez souligner l'importance de cet appel du premier ministre, demandant aux agriculteurs anglais d'ensemencer en 1918 sept cent cinquante mille hectares de froment. Le besoin s'en impose aussi bien au point de vue de la direction de la guerre qu'à celui de l'alimentation et l'on peut même dire que la victoire de l'Entente en dépend."

* * *

Londres, 27 décembre :
Lord Rhondda a autorisé vendredi les Comités d'alimentation locaux à établir le système du rationnement pour la margarine et, samedi, il les autorisait à rationner toutes les denrées alimentaires. Les comités ont reçu pouvoir de décider que les détaillants ne céderait que des quantités limitées aux clients dûment inscrits.

* * *

La Haye, 27 décembre :
Le „Nieuwe Courant" annonce qu'à partir de samedi prochain paraîtra à Amsterdam un journal d'expression anglaise.

* * *

Londres, 28 décembre :
On mande de Lisbonne à l'Agence Reuter :
— D'après une information officielle portugaise, 2,000 Allemands ont occupé, après trois jours de combat, le mont Mkuba, dans le Mozambique. Ce mont était défendu par 250 Portugais. Les Allemands ont fait prisonnier le commandant et 25 hommes. Les Portugais ont perdu 40 hommes. Le lendemain, les Allemands ont remis leurs prisonniers en liberté.

OPINIONS ET COMMENTAIRES

Amsterdam, 27 décembre. — L'« Algemeen Handelsblad » estime logiques les réserves faites par les Puissances centrales en ce qui concerne la conclusion d'une paix générale immédiate sans annexions ni indemnités : il s'imposait même qu'elles fissent des réserves, en attendant de savoir si les autres belligérants voudront ou non prendre part aux négociations. Elles peuvent conclure la paix avec la Russie, mais elles ne peuvent se lier les mains avant d'avoir la certitude que les alliés de celle-ci sont prêts à adhérer aux principes généraux qu'elles ont trouvés équitables au cours de leurs délibérations avec la Russie. Il n'en reste pas moins qu'elles ont de nouveau fait la preuve que, malgré toutes les inventions de leurs ennemis, elles sont prêtes à conclure une paix générale équitable.

* * *

Berne, 27 décembre. — Du « Berner Intelligenz Blatt » :
— Pas plus tard qu'hier, le « Temps » se plaignait encore du silence des Puissances centrales concernant leurs buts de guerre : il connaît aujourd'hui les conditions de la paix allemande dans leur essence et leur teneur. Les délégués russes ont pris soin de souligner le caractère individuel de leur programme et personne ne sait si dans le délai de huit jours qu'ils ont proposé, les autres puissances de l'Entente adhéreront aux négociations. Il n'en reste pas moins que le geste des Puissances centrales a fait faire un pas important à l'élucidation du problème de la paix. Il ne manquera pas de voix, dans les pays de l'Entente, pour préconiser la participation des Alliés aux négociations de Brest-Litovsk. »

* * *

Copenhague, 27 décembre. — Le « Social Demokraten » publie une interview prise par son correspondant à Stockholm au député socialiste suédois, M. Hoeglun, rentré hier d'un voyage à Pétrograd.
M. Hoeglun lui dit que les nouvelles de source ententophile relatives à des troubles qui auraient éclaté à Pétrograd sont absolument controuvées, aussi bien que celles qui prêtent aux membres du gouvernement des allures de dictateurs. Les commissaires du peuple sont responsables devant le Comité exécutif et chacun d'eux est assisté par une commission à laquelle il en réfère chaque fois qu'il prend une décision. Le gouvernement bolcheviste s'appuie sur deux millions de soldats et sur presque toute la classe ouvrière organisée, tandis que les partis socialistes modérés ne disposent que d'un petit nombre d'adhérents.
En ce qui concerne l'alimentation, M. Hoeglun dit que naturellement tout est très cher dans les restaurants, mais pas plus cher qu'à Stockholm, et que l'approvisionnement en vivres s'est fort amélioré depuis l'accession des bolchevistes au pouvoir : d'importants stocks de vivres cachés jusqu'alors ont été découverts et répartis.
En ce qui regarde les perspectives de paix, M. Hoeglun s'en est entretenu avec M. Lénine qui lui a dit qu'il croyait proche la paix générale : le peuple en effet est las de la guerre, et il serait naïf d'escompter la victoire de l'Entente, même si l'on prolongeait la guerre d'une année.
— Le moment psychologique d'une paix générale est arrivé, lui a dit M. Lénine : si l'Entente ne la conclut pas maintenant, ce sera tant pis pour elle ! »

* * *

Sofia, 26 décembre. — Commentant les déclarations de M. Marghiloman, chef du parti conservateur roumain, l'« Echo de Bulgarie » écrit :
— Nous croyons volontiers que les Roumains renoncent à toute visée de conquête, mais sont-ils disposés à régler, en même temps que la situation malheureuse où ils se sont mis par leur faute, toutes les autres questions qui les ont décidés à se jeter à corps perdu dans une politique impérialiste ? Parmi ces questions est celle de la Dobroudcha ; sont-ils prêts à en adopter l'unique solution capable de donner à la paix un caractère durable, en souscrivant à la stricte application du principe des nationalités dans les Balkans ? M. Marghiloman ne nous le dit pas, mais la politique qu'il préconise ne pouvant réussir qu'à ce prix, il y a lieu de croire disposé à répondre affirmativement à cette question. Si d'ailleurs cette politique triomphait chez nos voisins, nous serions les premiers à nous réjouir des nouvelles et bonnes relations qu'elle rétablirait entre la Bulgarie et la Roumanie. »

Communiqués Officiels

Communiqués des Puissances Centrales.

Berlin, 28 décembre. — Officiel de ce midi :
Théâtre de la guerre à l'Ouest.
Sur certains points du front, les opérations sont devenues momentanément plus actives dans la journée ; elles ont aussi été actives la nuit sur la rive orientale de la Meuse. A l'est de Lunéville, des détachements de reconnaissance ont pénétré dans les tranchées françaises et en ont ramené un certain nombre de prisonniers.
Théâtre de la guerre à l'Est.
Rien de nouveau à signaler.
Front macédonien.
Entre le lac d'Ochrida et le lac de Prespa, dans la boucle de la Czerna et sur la rive orientale du Vardar, activité plus grande de l'artillerie par intermittence.
Front italien.
Dans la journée, la canonnade a été plus violente sur le haut plateau d'Asiago et près du sommet du monte Tomba.

* * *

Berlin, 28 décembre. — Officiel :
Sur le théâtre de la guerre septentrional, nos sous-marins ont encore coulé 18,000 tonnes brut. Parmi les navires coulés se trouvaient un grand vapeur d'au moins 6 000 tonnes brut, un nouveau vapeur anglais apparemment unique dans sa classe, coulé dans un convoi protégé par des contre-torpilleurs américains et des navires de garde, ainsi que le voilier français „Notre-Dame de Rostrenen".

* * *

Vienne, 28 décembre. — Officiel de ce midi :
Théâtre de la guerre à l'Est.
Armistice.
Théâtre de la guerre italien.
A l'ouest du monte Assolone et à l'est du monte Solarolo, nous avons repoussé des attaques ennemies.

* * *

Sofia, 27 décembre. — Officiel :
Sur le front en Macédoine, canonnades.

* * *

Constantinople, 26 décembre. — Officiel :
Rien de nouveau à signaler sur aucun front.

Communiqués des armées alliées

Paris, 27 décembre. — Officiel de 3 h. :
Sur la rive droite de la Meuse, la lutte d'artillerie s'est poursuivie sur le front au nord du bois des Caurières. Il se confirme que l'attaque exécutée hier par l'ennemi dans cette région a été très violente. Après une très forte préparation d'artillerie, l'ennemi a lancé deux bataillons à l'assaut. Nos feux les ont obligés à se disperser. Au cours d'une deuxième tentative, les éléments ennemis sont parvenus à aborder nos positions, puis en ont été aussitôt rejetés après un vif combat. Le nombre de morts ennemis restés sur le terrain, entre les deux lignes et dans nos fils de fer, témoignent de l'importance des pertes subies par l'ennemi, qui a laissé des prisonniers entre nos mains.
Canonnade intermittente sur le reste du front.

* * *

Paris, 27 décembre. — Officiel de 11 h. :
En Argonne, nous avons repoussé un coup de main ennemi.
Sur la rive droite de la Meuse, l'activité de l'artillerie s'est maintenue très vive dans la région bois des Caurières-Bezonvaux. Au nord-ouest de Bezonvaux, nos batteries ont pris sous leur feu des troupes ennemies qui se rassemblaient et les ont dispersées en leur infligeant des pertes.
Journée calme sur le reste du front.
Aviation. — Un avion ennemi a été abattu en combat aérien dans la journée du 24 décembre. Nos avions de bombardement ont jeté 5,000 kilos de projectiles sur les gares et cantonnements ennemis dans la région de Réthel et de Vouziers.

* * *

Londres, 27 décembre. — Officiel :
En dehors d'une certaine activité de l'artillerie au nord de Saint-Quentin, dans les environs d'Arras et de Messines, ainsi qu'à l'est d'Ypres, rien d'important à signaler.

* * *

Rome, 27 décembre. — Officiel :
Tout le long du front, activité de l'artillerie. La canonnade a été un peu plus violente sur le haut plateau d'Asiago. Nos batteries ont énergiquement concentré leur feu et n'ont cessé de bombarder certaines parties de la position ennemie.
Nous avons livré hier une grande bataille aérienne, à laquelle ont participé des escadrilles de chasse et des canons de défense anglais et italiens. Au matin, vingt-cinq avions ennemis ont réussi, grâce au brouillard, à survoler et à commencer le bombardement d'un de nos champs d'aviation. Reçus par le feu énergique de nos batteries de défense et attaqués par nos aviateurs, qui se sont immédiatement élevés, les appareils ennemis ont été forcés à rebrousser chemin sans avoir terminé leur opération. Huit avions ennemis ont été touchés et sont tombés.
Plus tard, vers midi et demi, une escadrille ennemie, composée de huit appareils a tenté la même attaque ; mais nos aviateurs ont rencontré les avions ennemis près du monte Bellina et les ont forcés à se retirer. Trois appareils sont tombés, de manière que huit appareils sont tombés aujourd'hui dans les lignes italiennes et trois dans les lignes ennemies. Tous nos appareils sont rentrés. Les dégâts causés par le bombardement sont peu importants.

PETITES NOUVELLES

L'INDÉPENDANCE DE L'ISLANDE

Le correspondant particulier du „Temps" à Copenhague lui adresse la dépêche suivante qui a trait à une situation dont la couronne, le gouvernement et le Parlement danois se sont depuis longtemps préoccupés et qui rappelle à certains égards celle de la Finlande sous l'empire russe :
— Tandis que la gravité des événements actuels rapproche de plus en plus les gouvernements et les peuples scandinaves, il en est tout autrement avec les Islandais, qui font leur possible pour s'éloigner des autres pays du Nord. Depuis longtemps gâtés par les libéralités danoises, ils ont continuellement cherché à provoquer des conflits constitutionnels. Dernièrement, ils ont voté une loi qui prive les Danois de tous droits civiques et économiques en Islande, tandis que les Islandais conservent tous ces droits au Danemark. C'est également le Danemark qui paie tous les frais de défense et de police des eaux territoriales et qui subvient, en outre, aux frais généraux du gouvernement de l'île. L'Althing (Parlement islandais) ne s'est pas arrêté là : il vient de décider la création d'un drapeau spécial non seulement pour l'usage intérieur, mais aussi pour les navires marchands, ce qui constituerait, selon le droit international, le symbole d'un Etat indépendant, et il a résolu de réclamer aux Etats étrangers la reconnaissance de ce drapeau. Cependant, le gouvernement danois a refusé sa sanction à cette mesure.

PETITE GAZETTE

Jours de visite.

Comment trouvera-t-on ce malade que l'on va voir à l'hôpital ? Sera-t-il plus mal que la semaine dernière ? La fièvre qui le faisait grelotter dans son lit l'aura-t-elle enfin quitté, ou faut-il s'attendre à le voir cette fois plus fiévreux encore ?...

On peut lire ces préoccupations, et d'autres encore, sur le visage des gens qui, les jours de visites, font la file devant les portes de nos hôpitaux. Et quelles files ! Voyez qu'à Saint-Jean la queue s'en traîne, chaque jeudi et chaque dimanche, jusque sur le trottoir du boulevard Botanique, l'entrée des visiteurs se faisant par la rue Pachéco. Il se rencontre, dans la foule qui se presse là, beaucoup de gens "bien„ suivant le mot conventionnellement employé pour différencier le bourgeois — la femme coiffée d'un chapeau et le monsieur portant pardessus — des femmes et des hommes du "peuple„ qui n'ont point — et pour cause ! — le souci de ces détails de toilette : c'est qu'aussi bien ces gens, que le seul mot d'hôpital prononcé naguère devant eux eût fait frémir, ont fini par devoir en faire prendre le chemin à ceux des leurs que la maladie a frappés. Ainsi la guerre aura-t-elle fait faire un pas en avant à ce rêve du rapprochement des classes, qui hanta tant de cerveaux généreux. Rapprochement réel, à ce que je crois, entre ces deux classes-ci tout au moins : à se rencontrer une ou deux fois par semaine au chevet de lits qui se touchent presque, on ne tarde pas à faire connaissance, à échanger un bonjour et à entrer ensuite en conversation ; ce malade que l'on ne connaît pas et qui passe ses longues journées et ses nuits encore plus longues à côté de celui-ci que l'on va voir finit par vous intéresser ; on prend l'habitude de demander de ses nouvelles, on lui fait un petit signe en passant devant son lit, et il arrive bientôt qu'à chaque visite on lui consacre deux ou trois minutes. Ça fait tant de bien au malade et ça coûte si peu !...

Donc, il y a généralement de la tristesse sur le visage de ces visiteurs et, sur certains même, une véritable angoisse peut se lire. Mais le spectacle des files qui s'allongent, les jours de visite, aux portes de nos hôpitaux, n'en est pas moins réconfortant. D'abord au point de vue que je viens de dire. Et puis, voyez que ces gens ont de la bonté et de la fraternité de reste. Rares sont ceux qui pénètrent dans ces asiles où l'on souffre sans porter quelque douceur aux êtres qui leur sont chers : du pain — car le pain est à ranger, par ces temps de misère, dans la catégorie des douceurs — une poire, une pomme, une quelconque friandise dont la vue, tout à l'heure, mettra une lueur de joie dans les yeux du malade. Naguère encore, il était strictement défendu d'entrer avec des paquets dans nos hôpitaux : rien ne manquait aux malades, et on n'y regardait ni à une poire, ni à une pomme, ni à une tartine bien beurrée, ni à un œuf, ni à un beefsteack, ni à un verre de vin, ni, bien moins encore, à une pomme de terre. Il en va différemment aujourd'hui : les surveillants qui sont postés à l'entrée ne font plus ouvrir les paquets, et c'est d'un air indifférent qu'ils tâtent les poches des hommes pour voir, du bout des doigts, si elles ne contiennent pas quelque flacon de liqueur. Hé ! qui songerait à introduire en fraude, au prix où est l'alcool, fût-ce un verre de hasselt ?

Or, pensez, pour en revenir à ce que je disais tout à l'heure, combien et quelles privations représentent, pour nombre de gens, ces vivres qu'ils apportent à leurs malades : il leur a fallu rogner sur leur déjà si maigre ration de pain pour en découper cette tartine, consentir au sacrifice d'une once de graisse sur les cinquante grammes que les magasins leur délivrent une fois par quinzaine sans leur rien garantir pour l'avenir, économiser sou par sou la petite somme nécessaire pour acheter cette pomme ou cette poire, faire des miracles pour épargner le franc avec quoi ils sont allés chercher cet œuf chez la verdurière du coin...

Spectacle triste, sans doute, que celui des gens qui vont dire bonjour à leurs malades, mais plus réconfortant encore que triste, n'en doutez pas...

Vendredi chair...

Son Eminence le cardinal archevêque de Malines a rendu, au début de la guerre, un fier service aux fidèles en les relevant de l'obligation de faire maigre le vendredi : les arrivages de poisson étaient dès lors irréguliers et rares, tandis que la viande, que l'on trouvait en abondance, ne coûtait pas encore les yeux de la tête.

— Mais, me disait hier quelqu'un à ce propos, voilà un mandement archiépiscopal qui, sans aucun inconvénient, pourrait être rapporté.

— Il vous gêne ?

— Aucunement ! Et ce n'est là qu'une manière de parler : je veux bonnement dire qu'il n'entre plus en ligne de compte. Ce n'est plus la dispense accordée par le cardinal qui peut engager les croyants à se mettre, le vendredi, sur la conscience, une tranche de roostbeaf ou quelque savoureuse côtelette. Une autre loi s'est juxtaposée, puis substituée à celle-ci : la loi de la nécessité, qu'un petit nombre de privilégiés peuvent seuls encore se payer le luxe d'enfreindre. Elle a mis, au regard de l'observance du maigre, les mécréants et les croyants sur le même pied — dans le même plat de fayots, serais-je tenté de dire, si le haricot n'était à son tour devenu denrée rarissime. Comme disent les marins, nous avons tous ou presque tous, en effet, doublé le cap Fayol et n'en menons ni plus ni moins large le vendredi que les autres jours. Beaucoup en sont, le vendredi comme les autres jours, à la même inchangeable ratatouille, à la platée de légumes cuits à l'eau, les chançards et les riches seuls pouvant songer à se faire servir en abondance des pommes de terre arrosées de beurre ou de lard fondu...

Le vendredi d'avant la guerre ? Mais même les mécréants le voyaient arriver avec joie : n'était-ce pas le jour du turbot au gratin, de la sole meunière, du saumon sauce verte, de la raie au beurre noir, de l'églefin nageant dans un bain d'or ? Et que ne donnerais-je point, pour au lieu de me mettre sous la dent, une fois par semaine, le dimanche, quelque morceau de viande sans le moindre atome de graisse, une sarcelle dodue, un morceau d'anguille qui soit d'anguille et non de minuscule anguillette, une carpe au vin, une truite bien rissolée ou, plus simplement, une copieuse omelette aux fines herbes...

— A quoi bon se plaindre ?

— Mais je ne me plains pas, mon bon ami, je ne me plains pas ! C'est bonnement histoire de rappeler des souvenirs...

De rappeler des souvenirs et de me faire venir l'eau à la bouche, ô animal ! Car, positivement, l'eau m'en vient à la bouche...

Pauvres chevaux!

La neige maintenant, le verglas l'autre jour, nous ont rendus une fois de plus témoins de tout un cortège de scènes comiques ou pénibles. Ce sont tantôt les bons bourgeois en mal d'équilibre et perdant leur couvre-chef en attendant de perdre leur assiette ; tantôt, les bêtes de trait, les attelages de fortune du temps présent et dont le pavé glissant redouble les épreuves. Bœufs, vaches, mulets, chevaux, se sont trouvés en détresse à chaque pas. Par le verglas, les victimes abattues jonchaient littéralement les rues en pente de la ville. Aux alentours de Sainte-Gudule, on put voir à certain moment une dizaine de pauvres bêtes étendues en même temps.

Disons-le, nos conducteurs méritent ici un blâme sévère. Presque jamais l'on ne tient compte dans le chargement des forces de l'attelage et des difficultés de nos rues en

peine. Devant l'impossibilité physique du travail qu'on leur demande, les bêtes, guidées par leur sûr instinct, s'arrêtent; l'homme, au contraire, s'empresse aussitôt de les exciter à l'effort par des cris répétés, des jurons et des coups ! Les animaux, alors, se laissent persuader. Sans doute ils s'imaginent — et combien à tort ! — que l'homme en sait plus qu'eux ; ils se reprennent à tirer leur lourde charge, glissent sur le sol et tombent !... Le conducteur, que cette complication met hors de lui, frappe à coups redoublés et ne fait qu'empirer la situation.

Les gens de la partie, les soldats notamment, leur donnent cependant un exemple dont ils devraient profiter. Quand un pareil accident arrive à un attelage militaire, on voit le conducteur dételer rapidement la bête tombée, étendre une couverture sous les sabots de l'animal, de façon à lui donner prise et à lui permettre de se tirer d'affaire en un rien de temps.

Quant à la charge exagérée des véhicules, les efforts de notre Société protectrice des animaux ont déjà beaucoup donné en ce sens, il serait contraire à toute justice de l'oublier. Mais c'est surtout par son propre intérêt que le charretier devrait être éclairé. Il faudrait qu'il comprît l'absurdité des chargements excessifs, qui entraînent au moindre accroc les plus ennuyeuses complications. C'est surtout avec les attelages d'aventure de ces temps de guerre qu'il importe de ne rien donner à la chance et que la prudence est la véritable habileté.

Le clair de lune.

Le clair de lune commence à être apprécié à sa juste valeur par les habitants de Bruxelles. Bien des gens, chez nous, n'attachaient plus grande importance à ce vieil astre mort. On y logeait les pauvres d'esprit, ces fous communément appelés lunatiques. Cela semblait bien suffisant aux personnes sérieuses, lesquelles trouvent la lune bonne seulement pour les poètes et les chansonniers, et l'on doit avouer que ces derniers en ont cruellement abusé. Mais cela même redoublait la défiance des esprits pratiques, qu'il n'aurait pas fallu presser beaucoup pour les amener à croire que ce flambeau des nuits était une simple mystification de ces grands imaginatifs que sont poètes, artistes et gens de lettres.

Et voici que maintenant cette lune dédaignée, raillée, tournée en ridicule, reprend un rôle en vedette dans notre vie nocturne. Elle éclaire, elle permet de savoir où l'on marche, ce qui n'est pas toujours commode avec les réverbères passés au bleu. Brave Phœbé, va ! Car vraiment nos becs de gaz, travestis et maquillés, n'en sont pas devenus plus brillants, bien loin de là ! Et dire qu'autrefois rien n'était reluisant comme un tel "passage au bleu" ! On passait au bleu, c'est-à-dire qu'on donnait le cordon des ordres du Roy, qui était bleu, à ceux qu'on voulait distinguer. C'est ce que fit Louis XV, de triste mémoire, pour mettre en valeur le malheureux qui était le père de sa favorite Du Barry. Ce père, de son nom de famille, s'appelait Poisson. Un nom prédestiné ! Et tout Paris s'égaya, répétant qu'on avait "passé le poisson au bleu", ce qui était une façon d'accommoder les carpes, et même le maquereau, fort appréciée jadis, et encore estimée.

Pour les petits fonctionnaires.

Il est de tels petits fonctionnaires qui ne sont point assis toute la journée sur un rond de cuir, les pieds au chaud, et que le département des travaux publics paraît avoir complètement oubliés. Nous voulons parler des gardiens du Palais de Justice. Le service est dur, le froid est vif, dans les couloirs du Palais de Justice, et ceux qui veillent au bon ordre dans l'immense labyrinthe du Palais de Thémis ont droit, semble-t-il, qu'on songe aussi à eux. Il y a six mois qu'une indemnité de vie chère leur fut promise, et rien n'arrive, rien même n'est annoncé. Oubli ou négligence, cette situation n'a que trop duré. Ce qui a été promis doit être tenu. Pour ces petits fonctionnaires, un peu de hâte, s'il vous plaît !

Un coup de balai, s. v. p.

Les règlements de police qui rendent le nettoyage des trottoirs obligatoire en cas de chute de neige ne sont pas observés par la population. Personne n'y contredira : la neige reste amassée au seuil des maisons, fond lentement, puis regèle, et il devient impossible de marcher sans danger sur les trottoirs. Or, l'intérêt public commande qu'il soit mis fin, au plus tôt, à cet état de choses que les habitants des maisons fassent balayer la neige devant chez eux et jeter des cendres sur leurs trottoirs. On nous prie de dire que la police a reçu l'ordre de veiller de près à l'observation des règlements et de déférer le cas échéant à la police quiconque sera coupable de négligence.

A bon entendeur, salut !

Depuis la réduction de l'éclairage public, les faits divers relatent des agressions commises sur des passants par des malandrins qui mettent à profit l'obscurité, et le public n'est point sans en concevoir de l'inquiétude. En vue de prévenir ces abus, la Militar Politzei renforce ses patrouilles dès la tombée du jour, et la police belge a été invitée à organiser, le soir et la nuit, des patrouilles plus nombreuses, pour veiller à la sécurité des passants. Ceux-ci sont priés, à la moindre alerte, de s'adresser à la patrouille la plus proche ou à la Politzeiwache et de porter plainte. On usera d'une extrême rigueur à l'égard des coquins convaincus d'agression nocturne : ils seront poursuivis pour vol sur la voie publique et condamnés aux peines les plus sévères.

Enseignement technique.

Le « Bulletin officiel des lois et arrêtés » (n° 426, 16 décembre 1917) publie un arrêté ayant trait à l'usage de la langue véhiculaire néerlandaise dans les écoles techniques subsidiées de la Flandre. En vertu de cette ordonnance, à partir du 1er janvier 1916, il ne pourra être alloué de subsides émanant de l'Etat, de la province, de la commune ou de toute autre administration publique, soit en argent, soit sous toute autre forme, qu'aux écoles (industrielles, techniques, ménagères, agricoles, professionnelles, commerciales) qui se serviront uniquement du néerlandais comme langue véhiculaire enseignante.

On nous communique à ce sujet la note officieuse suivante :

— Pour se rendre bien compte de la portée de cette mesure, il faut savoir que dans les écoles industrielles de Gand, de Louvain et de Tirlemont, ainsi qu'à l'Institut de commerce d'Anvers, le français est la langue véhiculaire enseignante. C'est ainsi que les trente écoles professionnelles de filles que fréquentent des centaines de fillettes appartenant à la bourgeoisie de nos grandes villes flamandes, donnent un enseignement exclusivement français, de sorte que le peuple flamand se trouvait jusqu'à présent — tout au moins pour les écoles subsidiées — contribuer de ses beaux deniers à rendre les futures mères flamandes étrangères à leur propre milieu. »

Philatélie

Le hasard nous mit sous la main, la semaine dernière, le catalogue de la quatrième vente de timbres-poste, au Cosmopolite, à Bruxelles. Nous avons assisté, dimanche après-midi, à cette intéressante séance, où ont été disposés environ trois cents lots, tous composés de pièces rares et de choix.

Nous dirons des enchères ce que nous en avons déjà dit à propos des ventes précédentes : toujours le même feu et un intérêt également soutenu. Il nous a été donné de pouvoir faire de curieuses observations quant à la faveur que rencontrent certaines catégories de timbres, au détriment de certaines autres. C'est ainsi que les vieux timbres d'Espagne ne connaissent pas les limites de la cote et les dépassent dans des proportions considérables. Il est notamment intéressant de noter le record détenu par cinq timbres espagnols de 6 cuartos, de 1850, dont la cote est de un franc la pièce, et qui ont atteint le chiffre fantastique de 110 francs; de même pour un bloc de 2 reales de 1865, valeur 50 francs, et qui fut adjugé à 280 francs. D'autre part, l'abandon affecte quelque peu, semble-t-il, nos propres timbres coloniaux, ainsi que les grecs. Il nous était revenu que les fameux premiers timbres du Levant russe, dont la cote est, en général, insuffisante, seraient les héros du jour. Malheureusement, au moment de l'adjudication, un incident typique se produisit. Un loustic amateur, connu pour être cependant un homme averti, eut la malencontreuse idée de mettre à prix... 20 francs pour une de ces pièces, estimées devoir atteindre plus de 500 fr. Il suffit de cette plaisanterie pour donner lieu à une [illegible] de la part des amateurs, et ces pièces [illegible] n'atteignirent, malgré leur beauté, que 460 [illegible] en moyenne. Et encore, ce fut au plaisant [illegible] à prix qu'elles furent adjugées ! En somme, [illegible] à remarquer que tous les vieux exemplaires [illegible] les faveurs. La journée fut bonne pour les philatélistes; et le produit de la vente doit avoir [illegible] les propriétaires des collections dispersées.

NOS CONSEILS COMMUNAUX

A Forest

Séance de jeudi 27 décembre.

Réuni jeudi après-midi sous la présidence de M. Denis, bourgmestre, le conseil communal de Forest a de nouveau discuté la question des courses de chiens dont j'ai montré, il y a quelques mois, toutes les hontes... On sait que, malgré l'amélioration évidente et extraordinaire de la race des lévriers depuis que, au « poirodrome » de Forest, des chômeurs et des employés, des « rastas » et des « fricoteurs » parient, les uns, des sommes qui apportaient un peu de joie au logis familial, et, les autres, les bénéfices de quelques « bons coups », le conseil communal, dans un sursaut de dégoût, avait, le 8 octobre dernier, supprimé ces honteuses courses à partir du 1er janvier. Or, l'autorité supérieure vient d'annuler cette décision. M. Denis est homme pourtant « supérieur », comme l'a qualifié l'échevin Everaerts au tribunal correctionnel; M. Denis, chaud partisan de ces courses qui rapportent du bel argent à la commune, M. Denis paraît extrêmement heureux de pouvoir déclarer qu'aucun recours n'est possible. Il faudra voir ! La décision de l'autorité supérieure doit encore être sanctionnée. Quant à M. Camus, qui a eu le courage, avec M. Vanderkindere, notamment, de combattre ces courses à outrance, et à qui il importe un peu que la commune ne profite point de la passion du jeu, de la veulerie de certaines consciences, il riposte au bourgmestre que le dernier mot n'est pas dit, qu'il faut attendre l'ultime sanction, et que la taxe peut être majorée.

— Nous attendrons donc, dit M. Denis, interloqué; mais il faudra examiner alors de nouveau toute la question et faire des propositions.

— Ce sera fait, réplique M. Camus.

Le Conseil décide ensuite de participer à la création d'une clinique intercommunale de psychiâtrie et d'une buanderie. Une demande du comité local de secours de majorer ses ressources insuffisantes est renvoyée en comité secret. Après le vote de comptes et budgets divers, la séance publique est levée. P. G.

A Saint-Gilles

Séance de jeudi 27 décembre.

Après un comité secret d'une demi-heure, la séance publique s'ouvre à 3 heures. L'ordre du jour est chargé. Les votes succèdent aux votes. Un court arrêt : M. Bernier, échevin des finances et des régies, fait l'exposé de la situation financière. On adopte ensuite le compte communal de 1916 : Le total des recettes pour la 3e année de guerre accuse 11,492,000 fr.; les dépenses, 9,615,000 fr., d'où un excédent de recettes de près de 2 millions. Les seules dépenses du service de secours et d'alimentation ont atteint près de 1,650,000 fr. Plus des trois quarts de ces fonds ont dû être fournis par l'emprunt.

Les édiles décident ensuite la création d'un lycée de jeunes filles, ils adoptent les comptes des pensions de retraite, ils octroient des subsides aux œuvres des Orphelins de la guerre et du Foyer des orphelins, ils modifient certains articles du règlement relatif à la mise en disponibilité du personnel communal et du personnel enseignant, et ils accueillent favorablement des comptes et budgets du bureau de bienfaisance et des hospices civils. Finalement, on majore sensiblement certains articles du budget de 1917, pour lesquels les prévisions du début de l'année furent insuffisantes.

Après quoi, la séance est levée.

LE RAVITAILLEMENT

A MOLENBEEK.

Il y a quelques jours, la population était « priée » et aujourd'hui on lui annonce que dès le 31 décembre, elle sera obligée de pourvoir elle-même à l'emballage des marchandises que les magasins communaux lui fourniront. Pour les aliments à étendre sur le pain, tels les miels, sirops, confitures, etc., les clients devront se munir d'un verre vide de 400 grammes. Les personnes ne possédant pas de verres se présenteront avec un récipient quelconque à large goulot. Pour obtenir le sucre, il faudra se pourvoir de sacs en papier, toile ou toute autre matière. Les aliments à étendre sur le pain seront préparés d'avance à raison de 400 grammes par verre, de façon à ce que les employés n'aient qu'à remettre aux habitants des verres remplis en échange de verres vides soigneusement nettoyés. Les articles secs, tels que encre, etc., seront aussi préparés d'avance. Toutefois les sacs ayant servi au pesage resteront dans les magasins. On effectuera pour chaque ménage le déversement des marchandises dans les emballages apportés. Provisoirement, le sel, la charcuterie et le savon resteront en vente, emballage compris. Sitôt que la situation ne permettra plus de fournir aucun papier, la population sera avisée.

AU PALAIS

Un échevin en correctionnelle.

Mercredi, lendemain de Noël, neuvième audience dans l'affaire Everaerts et consorts. A l'ouverture de l'audience, l'honorable président de la neuvième chambre, M. Berger, lit d'abord le jugement dans l'affaire des cultivateurs de Jette, poursuivis, on le sait, pour trafic de son du Comité National. Toute la bande — ils sont treize, chiffre de malheur... — est touchée et bien douchée : 6 mois à celui-ci, 4 mois à ces deux-là, 3 mois à deux autres, et le reste à l'avenant. Un de ces "chacals" avait revendu à 70 francs les 100 kilos plusieurs centaines de kilos de son achetés... 24 francs !

Et l'on reprend alors les débats de l'affaire Everaerts. M. Berger s'efforce de faire dire par Everaerts quels bénéfices il a réalisés. Everaerts se dérobe et, prenant une longue tangente, parle du riz que devait expédier de Rotterdam le Borremans qu'on n'a pas vu à l'audience.

— J'ai commis, dit-il, la malheureuse imprudence, la grave imprudence, de donner du riz du Comité National. J'étais convaincu qu'il serait remplacé par le riz de Borremans."

Et comme le prévenu parle des souffrances qu'il a endurées à la prison, des efforts surhumains qu'il fit naguère pour défendre son honneur commercial, des rires indécents et cruels partent dans l'auditoire. Mais a-t-il fait un bénéfice de 20 francs par 100 kilos de riz ? Le président le harcèle à nouveau. Vains efforts. Everaerts recommence la même antienne : il attendait le riz Borremans.

— Vous n'aviez pas le droit, dit le président, de rien détourner ni de faire le commerce au détriment du Comité local !

— Quand j'ai été en possession des bénéfices, répond Everaerts, je les ai versés dans une caisse alimentée exclusivement par moi.

Le procureur du roi. — Et vous ne saviez pas payer vos créanciers !"

Everaerts dit ensuite quel calvaire il gravit depuis trois ans, et, encore une fois, des rires éclatent... Quelle cruauté !... Justement indigné, Me Sasserath, tournant le dos au tribunal, dévisage le public.

Une série de dénégations : Everaerts n'a pas dit à Terreur de spéculer sur les marchandises, il n'a pas promis à Terreur une somme de 5,000 francs pour prix de son silence, il n'a pas demandé à un témoin de faire un faux serment ni de modifier une facture ; et s'il a dit à un employé que de la farine blanche était destinée à l'orphelinat rationaliste de Forest, c'est "parce que l'on ne devait pas savoir que je livrais de la farine à Moeder Lambic". Enfin, il n'a jamais commis de faux, il n'a jamais eu une pièce de comptabilité en mains ; et c'est le bourgmestre, "un homme supérieur, qu'on a osé attaquer ici à l'audience", qui surveillait la comptabilité.

Le gérant Terreur reconnaît avoir fait, autorisé par Everaerts, deux opérations sur le riz, et l'échevin lui promit 5,000 francs s'il gardait bouche close. Quant à Ost, il soutient avoir payé une fois 950 francs à Everaerts pour 1,000 kilos de riz. S'il n'a pas dit la vérité au début de l'instruction, c'est parce qu'il est entrepreneur... de la commune !

LE REQUISITOIRE

M. Stappaerts fait d'abord l'historique des variations d'Everaerts, qui finalement reconnut avoir touché 800 francs de bénéfices :

— Il a agi, dit-il, comme un caissier qui joue avec l'argent de son patron. Quand il est poursuivi, il fait un don au Comité. Vous tiendrez compte de ce geste, qui n'établit pas sa bonne foi. Everaerts soutient avoir fait un usage patriotique de ses bénéfices. On ne fait pas la charité avec de l'argent mal acquis."

Le procureur du roi est d'avis qu'Everaerts a inventé l'histoire Borremans, auquel il eût dû faire un procès. Démarches louches auprès de certains témoins. Escroquerie ou détournement ? Pour le riz, il y a détournement, abus de confiance ; mais escroquerie et détournement quant à la farine.

— Ces faits, dit-il, suffisent à déshonorer Everaerts à tout jamais !... Il expie, un avenir brillant s'ouvrait pour lui. Il a trahi ceux qui avaient eu confiance en lui. Terreur n'aurait sans doute pas mal agi si Everaerts ne lui avait pas donné l'exemple. J'attends de vous un jugement sans indulgence, mais aussi sans excessive sévérité."

L'organe de la loi retient à charge de Terreur la prévention de faux et d'usage de faux quant au riz, et il ne croit point à la bonne foi de l'entrepreneur Ost. Si, enfin, des témoins n'ont pas été impliqués dans les poursuites, c'est parce que des charges suffisantes n'ont pu être réunies contre eux.

Pas un mot, dans ce réquisitoire relativement modéré, de l'incident du commissaire de police. On le regrettera. A lundi les plaidoiries.

P. G.

LES CONFÉRENCES

Théâtre de la Gaîté. — Samedi 29 décembre 1917 à 5 h., 18e Samedi de Madame. Au programme : « Choses vues » causerie donnée par Mme Alice Colin. Brillant intermède par Mme Eve Raynal, du théâtre de la Gaîté, M. Franz Doehaerd, violoniste virtuose du Trocadéro et la petite Ghys, du théâtre du Winter. On terminera par « Muse ou Femme » un acte de Mme Alice Colin interprété par Mmes Eve Raynal et Luiguy, MM. Gazeau et Dormentrève.

EN PROVINCE

A LIEGE

De notre correspondant :

Le vol à l'église Saint-Martin. — "La Belgique" a relaté le vol du diadème ornant la statue de la Vierge de Saint-Severin. Un individu ayant présenté ces jours derniers une couronne en argent à un trafiquant de notre ville, celui-ci, qui avait lu dans le journal la relation du vol, lui dit à brûle-pourpoint : "C'est le diadème de la Vierge de Saint-Martin que vous me présentez là !" Sur ce, l'individu s'éclipsa. Aussitôt prévenu, M. Gillard, officier de police de la 4e division, eut tôt fait d'identifier le personnage et de le faire appeler à son bureau. Il nia d'abord, mais finit par avouer avoir fait le coup avec deux complices. Il s'agit des sieurs Eugène R..., rue du Mississipi, Dieudonné R..., rue des Fossés, et D. S..., rue d'Agimont. Un deuxième vol fut mis à charge de deux d'entre eux, les sieurs R..., de la rue du Mississipi, et S..., de la rue d'Agimont. Il s'agit d'un vol de cuir et de vieilles chaussures commis ces jours derniers rue Sainte-Marguerite, au préjudice de M. B...

Le diadème avait été vendu à un sieur R..., antiquaire, rue Saint-Gilles, pour la somme de 175 francs. Cet antiquaire, interpellé par M. Gillard, finit par avouer avoir acheté des déchets d'argent aux prévenus et les avoir à son tour revendus à un sieur L... pour la somme de 280 francs. Ces déchets ont été retrouvés : ils provenaient de la couronne, qui avait été mise en pièces.

M. Gillard a eu particulièrement la main heureuse ces jours derniers. La nuit du 19 au 20, la maison portant le n° 2 de la rue des Arzis fut entièrement cambriolée. Vêtements, literies, tableaux, linoléum, etc., furent enlevés. Cette maison est actuellement inoccupée, M. Paul, le propriétaire, étant à la guerre. M. Gillard vient de mettre la main sur les auteurs de ce cambriolage : les sieurs J... N..., D... et F..., tous repris de justice. On a retrouvé chez eux une partie des objets volés.

M. Gillard a également arrêté les auteurs du vol Winandy, rue du Pont. Trois d'entre eux habitent Sainte-Walburge et un quatrième quai Orban. Ces mêmes individus sont poursuivis pour vol d'un porc, impasse des Camus, et de 400 kilos de pommes de terre au préjudice de R..., à Sainte-Walburge.

Ajoutons que le titulaire de la 4e division, M. Van Windekens, étant décédé, et l'un des deux adjoints malade, M. Gillard est seul pour assurer le service d'une division de police comprenant 34,000 habitants.

Promenades historiques du "Vieux-Liége". — Dimanche 30 décembre, excursion à Seraing, Ivoz, Ramet, Engis. Réunion près l'église de Seraing, à 10 heures précises.

Jeudi 3 janvier, il y aura encore une visite d'église à Liége.

Les personnes étrangères à la Société sont admises à ces instructives promenades.

Etat civil. — Déclarations du 26 décembre 1917. Décès : 1 femme, 1 enfant.
Femme : Rosalie Darcy, à Lille.

A ANVERS

De notre correspondant :

Population. — 50e bulletin hebdomadaire du service communal d'hygiène : naissances, 27; décès, 81, dont 7 appartenant à la population flottante; mariages, 14. Dans la liste des causes de décès, nous relevons les cas suivants de maladies contagieuses : fièvre typhoïde, 2; tuberculose pulmonaire, 10.

Cambriolage de maisons abandonnées. — Rue de Burbure, une maison dont les habitants sont à l'étranger, a été pillée. On a arrêté un individu qui présentait en vente des objets provenant de ce vol.

Vol chez un négociant. — Dans les bureaux d'une firme anversoise rue Longue Neuve, on a subtilisé une somme de fr. 14,425.75.

Pickpocket. — Rue de la Liberté, M. V. E... a été délesté de son portefeuille contenant une somme de 750 mark.

Vol de poteaux téléphoniques. — On en a enlevé trois rue Courte des Aulnes.

Vol aux provisions. — On a volé chez un détaillant, rue Longue Scholiers, une grande quantité de vivres.

LES SPORTS

FOOTBALL

A BRUXELLES. — Le match Daring—Union Saint-Gilloise, qui devait se jouer dimanche, a dû être remis à cause de la gelée.

A LIEGE. — Résultats des matches du 23 décembre. — DIVISION I. — Tournoi du Tilleur F. C. : Ans F. C. 1—F. C. Seraing, 1 (Seraing vainqueur); F. C. Liégeois, 1—Herstal F. C. 2.

— Tournoi du Fléron F. C. : Fléron F. C. 4—F. C. Bressoux II, 0; C. S. Verviétois, 0—Standard C. L., 2.

— DIVISION II. — Tournoi de l'Albert Star Vaux : Ans F. C. 3—Tilff F. C. 2; F. C. Liégeois, 3—Albert Star Vaux, 0.

Tournoi d'Ans F. C. : Gosson F. C. 5—Stade Hollognois, 0; Montegnée F. C.—Etoile Hollogne —.

— COUPE « CARITAS ». — Match supplémentaire : Wandre Union, 3—Jemeppe F. C., 1.

— Résultats des matches du 25 décembre. — DIVISION I. — Tournoi du Tilleur F. C. (éliminatoires) : F. C. Seraing, 2—F. C. Herstal, 2 (Seraing vainqueur); Huy Union, 1—Tilleur F. C., 2

Tournoi du Fléron F. C. (finale) : Fléron F. C., 0—Standard C. L., 3.

— DIVISION II. — Tournoi d'Ans F. C. (finale); Gosson F. C.—Etoile Hollogne —.

Tournoi de l'Albert Star Vaux (finale) : F. C. Liégeois—Ans F. C., remis.

A NAMUR. — Dimanche dernier, au terrain de Géronsart-Jambes, le Cercle Sportif Namurois a battu, par 4 goals à 3, le Cercle Sportif Taminois. Match assez dur.

COURSES A PIED

LES GRANDS PRIX DE L'A. B. A. — Classement final après les trois épreuves. — Individuel : 1. Verri. Interclubs : 1. Un. Saint-Gilloise.

JEU DE QUILLES

LES CHAMPIONNATS DE LA FEDERATION.

— En Ire, le Marais qui recevait Anderlecht, n'a pu faire mieux que match nul. Il en a été de même pour le Malaga, qui recevait le Centre. En IIe Bruxelles-Quilles chez lui, a battu la Quille du Nord.

— Aujourd'hui, en IIe le Quick recevra et battra le Bascule. Anderlecht en fera autant avec les XV. Le Marais recevra et battra le Miroir ; le Centre, qui reçoit la Grappe, pourrait bien succomber.

LUTTE

LES TOURNOIS DU PRADO, A MOLENBEEK. — Palmarès des professionnels : 1. Omer de Bouillon et Gerstmans, ex-æquo; 3. Donnay; 4. Jourdsen; 5. Gyssens; 6. Bayard; 7. Hallyn; 8. Fouteyne; 9. Cabasteux; 10. De Wolf, malade, a dû abandonner la partie.

Amateurs : 1. Vandenbroeck; 2. Henris.

1re catégorie : 8. Marchand. 2e catégorie : 1. Janssens; 2. Snoeck; 3. Courbet.

BOXE

A NAMUR. — Une très intéressante soirée de boxe aura lieu à l'Eden-Théâtre, à Namur. Le clou de la soirée sera un assaut entre Géo Grundhoven, champion de Belgique (d'Anvers) et Alphonse Rommaekers, le cominguan namurois. Nous en publierons les résultats.

BOITE AUX LETTRES

Syntaxe. — Une lettre contenant notre réponse est déposée à nos guichets d'annonces à l'adresse « Mademoiselle E. F. Syntaxe ». (Reçu fr. 0.25.)

E... à Molenstede lez-Diest. — Nous ne connaissons malheureusement pas le système en question. (Reçu 1 franc.)

P. G... à Nivelles. — Nous vous avons répondu que nous regrettions de ne pouvoir vous renseigner.

Weil. — Il vous a été répondu dans « La Belgique » du 28 courant.

Propos du Docteur.

2 — 3. — Tous les bains quelle que soit leur température, ne doivent être pris qu'après le repas, quand la digestion ne court plus risque d'être entravée — c'est-à-dire deux ou trois heures après une collation légère. Si vous agissez autrement, c'est à vos risques et périls.

S. F. J... — Aucune suite fâcheuse à craindre. Vous pouvez continuer hardiment et très longtemps cette médication. (Reçu fr. 0.25.)

J. J..., Lemmel. — Surveillez pour commencer votre estomac, votre foie et vos intestins, dont le mauvais fonctionnement a une action immédiate sur ces productions morbides. Ensuite chaque matin, lavage du visage à l'eau très chaude additionnée de bicarbonate de soude (1 cuillerée à café par litre). Onctions avec cette pommade : acide salicylique, camphre et naphtol, àà 25 centigr.; sous-nitrate de bismuth, 7.50 gr.; excipient gras, 30 gr. Le matin, à jeun, croquez quelques pastilles de soufre. (Reçu fr. 0.25.)

V. D. K... — La couperose et la rougeur du nez se guérissent au premier degré par des badigeonnages de soufre benziné (10 p. c.) et les effluves de haute fréquence. Mais dès que se dessinent les arborisations variqueuses des vaisseaux capillaires, le traitement de choix est l'électro-puncture, méthode supérieure à la scarification qui laisse des cicatrices blanchâtres et n'empêche pas toujours la récidive. (Reçu obole.)

Le Coin des Ménagères.

V. D... 159. — Procurez-vous une livre de savon blanc genre Marseille, découpez-le en tranches minces et mettez à fondre dans un pot en terre n'ayant pas encore servi. Mettez une poignée de racines de guimauve à bouillir dans de l'eau de pluie jusqu'à ce que les racines puissent être pressées et rendent toute leur huile. Passez au travers d'une mousseline et ajoutez ce liquide huileux au savon fondu. Ajoutez en tournant vivement, de la farine d'avoine jusqu'à ce que la pâte ait belle consistance et laissez durcir. Remettez alors au feu, laissez jeter un bouillon en remuant sans cesse et ajoutez 20 gr. de colophane dissoute dans 20 gr. d'alcool à 90° ou 95°. Retirez du feu, laissez refroidir et avant complet refroidissement, faites-en des pains ou mettez en moules graissés. Portez au séchoir. (Reçu 1 franc. — N° 691.)

Une abonnée saint-gilloise. — Vous pouvez utiliser ces pommes, mais je ne garantis pas qu'elles se conserveront longtemps, car les gelées, les pâtes, les confitures exigent avant tout des fruits absolument intacts. Le plus sûr serait de les découper en rondelles et de les enfiler pour mettre à sécher. Vous pourrez, de cette manière vous rendre compte immédiatement des parties inutilisables qui pourrissent au lieu de dessécher. Tendez vos fils de préférence sur le palier où vous pouvez établir un fort courant d'air et achevez de sécher au four ou au-dessus du fourneau. (Reçu fr. 0.50. — N° 692.)

CAISSE DES MALHEUREUX

Léon S... . . . . 1.00
Au Vieux Mondigot, d'un anonyme — connu — pour ses pauvres 5.00
De la part du fou discret de Watermael pour les Orphelins de la guerre . . . 20.00

FAITS DIVERS

PAUVRE MERE ! — Une jeune fille d'Anvers, qui avait « fauté », s'était rendue chez une parente, dans la province de Liége, où elle mit au monde une fille. Arrivée jeudi soir par un train de nuit, à la gare du Nord, la jeune mère attendait sur le quai le train qui devait la ramener avec son enfant chez ses parents à Anvers, lorsqu'elle s'aperçut avec effroi que son enfant ne donnait plus signe de vie. On conduisit la mère au commissariat de police de la rue des Croisades, où un médecin constata que l'enfant avait succombé à une congestion provoquée par le froid. L'officier de police de service dit à la mère tout en larmes de se rendre à l'hôpital communal. On refusa de la recevoir dans cet établissement : on l'envoya à la morgue du cimetière de Saint-Josse-ten-Noode ! Si pourtant la jeune femme, portant dans ses bras le cadavre de sa fillette, avait, elle aussi, succombé au froid ?... Pauvre mère !

BONNE PRISE. — M. l'officier de police Angerhausen avait appris que des vols de farine se commettaient dans le magasin du Comité National de la rue Potagère, à Saint-Josse-ten-Noode. Une surveillance ayant été établie aux abords du magasin, les agents judiciaires Vriens et Detrez surprirent les voleurs en flagrant délit au moment où, au moyen d'un camion, ils transportaient plusieurs sacs de farine chez un négociant de la rue Belliard. Trois arrestations ont été opérées, dont celle d'un employé du magasin.

A CHAQUE COUP, L'ON GAGNE. — Le directeur d'une grande maison de commerce du boulevard Anspach était récemment entré en relations avec un nommé X..., soi-disant employé de la Société Générale, lequel promit de lui procurer des coupures d'un franc. Le directeur le fit accompagner par un de ses employés à qui il remit 10,000 francs. Arrivé à la Société Générale, X... se fit remettre les 10,000 fr. et disparut par la porte donnant Marché-au-Bois. O naïveté, quand tu nous tiens...

LES MORTS SUBITES. — Mme H..., ménagère, 45 ans, rue de la Poste, à Schaerbeek, était allée rendre visite jeudi à son frère, rue des Deux-Tours. Au moment où elle pénétrait dans le vestibule, Mme H... s'affaissa. Un médecin ne put que constater le décès.

— Le même jour le nommé François O..., serrurier, rue Scailquin, a été trouvé étendu à l'état de cadavre sur le plancher de sa chambre à coucher. Il avait été frappé d'une congestion.

VOLS IMPORTANTS. — La nuit de jeudi, des cambrioleurs qui se sont introduits chez M. L..., rue des Riches-Claires, ont fracturé tous les meubles et enlevé une boîte contenant 350 francs en pièces d'argent et une quantité de bijoux, un titre de 5,000 fr. de Rente roumaine 1908 4 p. c. n° 66297, deux titres de Rente roumaine de 1,000 fr. 1905 n° 41792 et 41793, un titre de 5,000 fr. n° 06011, une obligation Bruxelles 1905, s. 66201 n° 17, trois obligations Bruxelles 1902, s. 00088 n° 10, s. 24710 n° 1 et s. 6989 n° 8, 6 actions capital Tramways de Buenos-Ayres n° 38541 à 38546, 12 obligations de 500 fr. des mêmes Tramways, n° 88816 à n° 88827, coupons de décembre 1917 attachés.

— Dans les magasins de Mme M..., négociante, rue de Laeken, on a volé une grande partie de chocolat, des pralines et d'autres bonbons, un kilo de truffes, des bouteilles de cognac, de rhum, de l'élixir, 5 bouteilles de champagne, du cacao, etc., pour une valeur de plusieurs milliers de francs.

UN CADAVRE DANS UN BOIS. — On vient de découvrir dans un bois, à Clermont-sous-Huy, le cadavre d'un homme presque entièrement décomposé. Le cadavre ne portant aucun papier, on n'a pu, jusqu'à présent, établir son identité.

BIBLIOGRAPHIE

Le compositeur Costers vient de faire paraître, chez De Saedeleer et Pessoz, éditeurs de musique, à Bruxelles, une délicieuse « Aubade » pour violon ou mandoline, avec accompagnement de piano. L'auteur possède à un degré très développé le sentiment poétique et apporte un tact exquis dans le choix de ses mélodies. Tous nos lecteurs voudront jouer cette « Aubade », dédiée à Mme la comtesse de Villermont.

CONCERTS

SALLE DE L'UNION COLONIALE BELGE. — Pour rappel c'est dimanche 30 courant à 4 h., que M. Laurent Swolfs ténor, donnera son récital de chant avec le concours de M. Emile Wilmars, pianiste.

— Le dimanche 6 janvier, même salle, un concert sera donné par Mlle Sonia Nagarina, cantatrice avec le concours de Mlle Thérèse Chaumont et de M. Emile Wilmars, pianiste. Location ouverte chez Fernand Lauweryns, rue du Treurenberg.

THEATRE COMMUNAL RUE DE LAEKEN. — Le grand concert de bienfaisance organisé par la Chambre syndicale des Choristes de Bruxelles, au profit de la Maternelle n° 2 et de l'Œuvre du quartier 10, a obtenu hier soir le plus mérité succès. Les excellents artistes que sont Mmes Crozi, Ambrian, Desny, MM. Weber, Danse, Chantraine, Alain Borgers, se sont particulièrement distingués. Quant à la Chorale du théâtre des Galeries, sous la direction de M. Stévenier, on sait que son éloge n'est plus à faire non plus que celui de la société Hoop in de Toekomst

Spectacles du 29 décembre.

Th. Galeries — 7 h. 3/4, *Werther.*
Olympia. — 8 h., *De Controleur der Slaapwagens.*
Molière. — 7 h. 3/4, *la Vierge folle.*
Palais du Trocadéro. — 7 h. 1/2, *la Sorcière.*
Scala — 8 h., *Bruxelles pris au vol.*
Bonbonnière. — 8 h., *Papillon, dit Lyonnais le Juste.*
Fol.-Bergère. — 8 h., *Mamzel Angot.* et *Gri-Gri.*
Winter-Palace — 8 h., *les Flambeaux.*
N. Alcazar — 8 h., *Viens faire la fête !* Partie de concert.
Vieux-Bruxelles. — 7 h. 3/4, *Bruxelles en revues.*
Alhambra. — 8 h., *Jezus de Nazarener.*

NECROLOGIE

On nous prie d'annoncer la mort de M. Julien Conard, décédé rue Braemt, 9, à Saint-Josse, le 25 décembre, à l'âge de 61 ans. Les funérailles ont eu lieu dans l'intimité. Il n'a pas été envoyé de lettres de faire-part. 68476

MM. Henri, Ernest et Charles Walon et leur famille nous prient d'annoncer la mort de Mme veuve Henri-Alexis Walon, née Clémentine Bellis, décédée le 23 décembre, dans sa 72e année.

L'inhumation a eu lieu. 68474

AVIS DE SOCIETES

Compagnie Générale des Tramways à vapeur Piémontais
(Société anonyme)
Siège social : Bruxelles, 80, rue du Nord.

Les coupons à l'échéance du 2 janvier 1918 dépendant des obligations 3 1/2 p. c. et 5 p. c. sont payables, dès le 2 janvier prochain, respectivement par fr. 8.22 1/2 (8.23) et fr. 11.75.

Les obligations sorties au tirage annuel sont remboursables par 500 francs, coupon au 1er juillet 1918 attaché.

Les listes de tirage des obligations amorties sont à la disposition des intéressés dans les banques chargées du service du paiement des coupons, soit :

A BRUXELLES :
A la Caisse Générale de Reports et de Dépôts, 11, rue des Colonies ;
Au Crédit Anversois, siège de Bruxelles, 30, avenue des Arts ;
Au Crédit Anversois, succursale de Bruxelles, 39, rue Fossé-aux-Loups.
A LIEGE :
A la Banque Liégeoise, 34, rue de l'Université. 68473

Banque Belge de Chemins de fer
(Société anonyme).
39, boulevard Bischoffsheim, à Bruxelles.

Le coupon n° 46 des obligations 3 ½ % de la Banque Belge de Chemins de fer sera payable par fr. 8.75, net d'impôt, à partir du 2 janvier 1918.

A BRUXELLES :
A la Banque de Bruxelles, sièges A, B et G;
A la Banque de Paris et des Pays-Bas;
A la Nationalbank für Deutschland. 68175

VENTES PAR HUISSIERS

Etude de Me Henri GREIMANS, huissier, rue de la Victoire, 77, à Saint-Gilles.

PAR AUTORITÉ DE JUSTICE

L'huissier Henri GREIMANS, de résidence à Saint-Gilles, procédera le samedi 29 décembre 1917, à 11 h. 1/2 du matin, sur le marché du parvis Saint-Gilles, à la vente publique et judiciaire de

Meubles et Objets saisis

tels que piano, meuble secrétaire, buffet, tables, chaises, glaces, rideaux, etc., etc.

Au comptant et sans frais. 68472

Etude de l'huissier Emile PALMS, 90, rue aux Laines, à Bruxelles.

VENTE JUDICIAIRE

L'huissier Emile PALMS de Bruxelles, procédera le lundi 31 décembre 1917, à 9 h. ½ du matin, sur le marché public de la commune de Molenbeek-Saint-Jean, place Communale, à la vente publique de

VÊTEMENTS ET LINGE POUR HOMME, QUELQUES PETITS OBJETS DIVERS, etc.

Au comptant, sans frais pour les acheteurs. 68481

Etude de l'huissier VANLIER, 16, rue de l'Amazone, 16, à Ixelles.

VENTE JUDICIAIRE

Il sera procédé le lundi 31 décembre 1917, à 10 heures du matin, en la maison située à Ixelles, rue Adolphe, 33, à la

Vente publique d'un mobilier saisi

consistant notamment en : Bahut en chêne, secrétaires, plusieurs armoires à linge et garde-robes, lavabos avec garnitures, glaces, étagères, tables, chaises fauteuils, canapés, chaises longues, tables guéridons, tables à jeu, portemanteaux, foyers, cadres, faïences et porcelaines, garnitures de cheminées, pendule marbre noir, tapis, carpettes, stores, rideaux, partie de literies, partie de vêtements et de linges usagés, mobilier de cuisine, ustensiles de ménage, verres à bière et à vin, une machine à coudre SINGER, un piano PLEYEL.

Au comptant, sans frais. 68479

Etude de l'huissier Albert HOUTART, 8, rue Charles Hanssens, 8, à Bruxelles.

VENTE JUDICIAIRE

Il sera procédé le samedi 29 décembre 1917, à 11 heures du matin, sur le marché public de Schaerbeek, place de la Reine, à la vente de

Meubles saisis

comprenant notamment : bahuts, table et chaises en noyer, lustre, garniture de cheminée, buffet en acajou, glaces, piano à queue, etc. 68480

Au comptant, sans frais.

AVIS JUDICIAIRES

Etude de l'huissier Charles DUBOIS, rue de la Senne, 65, à Bruxelles.

EXTRAIT PRESCRIT PAR LA LOI

Par exploit de l'huissier Charles DUBOIS, de Bruxelles, en date du 26 décembre 1917, il a été, à la requête de M. Alwin Cranz, éditeur de musique, domicilié à Bruxelles, boulevard du Nord, 73, pour lequel est constitué et occupera Me Georges Max, avoué près le tribunal de première instance de Bruxelles, y domicilié rue Joseph II, 57, donné assignation à M. Henri Seguin, artiste lyrique, demeurant à Bruxelles, rue de l'Evêque, 29, actuellement sans domicile ni résidence effectifs connus, paraissant se trouver à l'étranger, à comparaître le mercredi 2 janvier 1917, à 9 h. 1/2 du matin, devant M. le président du tribunal de première instance séant à Bruxelles, tenant l'audience publique des référés, en la salle à ce destinée, au Palais de justice, place Poelaert, pour y entendre dire que le requérant, tout en conservant et en maintenant le privilège que lui accorde la loi du 16 décembre 1851, est autorisé à faire enlever le mobilier de l'assigné se trouvant dans l'appartement au 3e étage de l'immeuble 29, rue de l'Evêque, à Bruxelles, et à le faire transporter dans un garde-meuble de l'agglomération bruxelloise à indiquer par M. le président ; s'entendre, l'assigné, condamner aux dépens ; entendre déclarer l'ordonnance à intervenir exécutoire sur minute et avant l'enregistrement, vu l'urgence, nonobstant tout recours et sans caution.

Pour extrait conforme,
68482 Ch. DUBOIS.

Etude de l'huissier Charles DUBOIS, rue de la Senne, 65, à Bruxelles.

EXTRAIT PRESCRIT PAR LA LOI

Par exploit de Me Charles DUBOIS, huissier, de résidence à Bruxelles, en date du 28 décembre 1917, il a été, à la requête de M. le procureur du Roi près le tribunal de 1re instance de Bruxelles, qui fait élection de domicile en son parquet, au Palais de Justice, place Poelaert, en cette ville, signifié à MARCHAL, Georges-François, typographe, né à Bruxelles, le 15-2-1889, demeurant à Bruxelles, rue aux Laines, 79, sans domicile ni résidence effectifs connus, paraissant se trouver à l'étranger, copie d'un jugement par défaut rendu à sa charge par la 8e chambre correctionnelle du tribunal de 1re instance séant à Bruxelles le 6 décembre 1917, le condamnant à un mois d'emprisonnement et aux frais, taxés à 2 fr. 46, du chef de vols de tabac en août 1917 au préjudice de MARITS Désiré.

Pour extrait conforme :
68477 Ch. DUBOIS.

EXTRAIT PRESCRIT PAR LA LOI

Par exploit de l'huissier VANLIER, résidant à Ixelles, rue de l'Amazone, 16, du 27 décembre 1917, à la requête de l'Administration de l'enregistrement et des domaines, poursuites et diligences de M. le directeur de l'enregistrement et des domaines à Bruxelles, et pour autant que de besoin de M. le receveur des droits de succession à Ixelles, rue du Prévôt, n° 118, commandement a été signifié aux héritiers nu-propriétaires inconnus et paraissant résider en Amérique de feue Mme Odile Milback (ou Milbach), en son vivant domiciliée à Watermael-Boitsfort, décédée à Jette-Saint-Pierre le 25 juillet 1913, épouse de M. Alexandre Cardona, et à Me Brunet, notaire à Bruxelles, avenue du Midi, n° 22, désigné pour représenter les héritiers absents, de, dans la huitaine, payer conjointement avec le dit M. Cardona, chacun pour leur part respective, entre les mains de M. le receveur des droits de succession susdit, la somme totale de dix mille huit cent septante-cinq francs représentant les droits de succession et d'amende, plus les intérêts moratoires et les frais de poursuite dus par les prénommés en leur qualité d'héritiers de Mme Cardona-Milbach (ou Milbach) prénommée, sauf à augmenter ou à diminuer d'après ce qui sera dû suivant déclaration.

Pour extrait :
68478 L. VANLIER.

Imprimerie G. VANKERCKHOVE, rue Montagne-aux-Herbes Potagères, 23-31.

BOURSE OFFICIEUSE DE BRUXELLES

Séance de vendredi. — Le marché est peu affairé, mais les cours résistent bien.

Rentes et Lots de Villes
Belge 3% m.-n., 71 5/8, 72 ½.
Lots Congo, 94¼.
Anvers 1887, 87½.
Id. 1903, 70½.
Bruxelles 1905, 70½.
Id. Maritimes, 69, 69¼.
St-Gilles 1917, 100¾.

Obligations
Banq. Belge de Ch. Fer 3½ j.-j., 437½.
Hyp. d'Egypte 4%, 815.
Mons-Hautmont o., 915.
Belgrade 4%, 250.
Reims, 230, 235, 225.
Transports et Force Motr. 305, 310.
Abat. Anderl. 4%, 415.
Gaz Belge m.-n., 420.
Centre 4%, 206.

Obligations variables
Perse, 16.

Banques
d'Anvers, 1,680.
Coloniale d., 8, 8¼.
Outremer c., 712½, 715, 717½.
Caisse de Rep., 1,475.
Créd. Liégeois, 512½, 515

Ch. de fer et Tramways
Grands Lacs, 313.
Cies Maritimes du Congo 800, 905.
Athènes-Pirée pr., 20¼, 20½.
Barcelone f., 1,325.
Bilbao o., 126.
Bologne, 510, 515, 520.
Bruxellois d., 885, 890, 895.
Espagne c., 152¼; fond. 1,515, 1,520.
Galatz d., 100.
Int. Tram c., 97, 98; div., 26, 27.
[illegible]
Murcie c., 38.
Mutuelle c., 60.
Napolitaine, 325.
Odessa c., 78, 79½.
Rome-Nord part, 4.
Transp. c., 1,110, 1,100; fond., 1,210.
Tramw. et Electr. priv., 100; ord., 24, 25, 26.

Métallurgie
Alliance, 692½, 695.
Thirian, 250, 255.
Baume-Marp. o., 1,125.
Em. Gosselies c., 144.
Moncheret ord., 165.
Prov. Belge, 1,675, 1,680.
Wattelaer f., 54.

Charbonnages
Abhooz, 745, 740.
Bièlala, 12¾.
Bonne-Esp. et Batterie, hier cours nuls.
Carabinier, 905, 910.
Fontaine-l'Evêque, 3,900.
Hams-Sambre, [illegible]
Houiller [illegible] 360.
[illegible]
Wil[illegible], 2,620, 2,630

Zincs et Mines
Bacarès, 116½.
Hambourg f., 210, 225.
Nébida, 585, 587½, 582½.
Rouina, 815, 805.

Glaceries et Verreries
Bennert-Bivort pr., 615.

Gaz et Electricité
Electr. Anversoise, 286.
Internat. d'Elec. 805, 810.

Textiles
Rouvray pr., 420, ord. 280, 260.
La Nô c., 97½, 100, 102½.

Constructions
Cér. Now c., 170.

Valeurs coloniales
Simkat d., 585, 590.
Belgika ord., 97½, 96, 95½.
[illegible]
Katang[illegible]
Le Lob[illegible]
Union [illegible] 1,550, 1,870.
Tanganyika, 129, 130½.

Plant. Caoutchoutières
Batangaro, 240, 242½.
Hévéa, 215.
Mopoli c., 172½.
Selangor, 575, 572½, 577½.
Kalitengha, 69.
Bruxel. Java c., 225, 227½; f., 1,735, 1,743, 1,745.
Sennah Rubber, 74, 75.
Simpang Kiri c., 1,410, 1,415; f., 1,110, 1,115.
Simpang Kanan c., 190, 187½.
Zuid-Preanger, 227½.

Valeurs diverses
Bougies la Cour pr., 860; ord., 960, 975.
De Naeyer ord., 628 [illegible]
[illegible]
[illegible] 125, 127½; ord. 80, 82½, 85; f., 530, 575.
Astra Romana, 1,725, 1,850.
Tustanowice c., 86½; fond., 182½.
Sucr. St-Jean f., 185.
Europ. c., 86, 87.

Valeurs étrangères
Agric. Egypte pr., 850, 853; c., 285, 290.
Egypt. Entr. Egypt. c., 157½, 160; d., 137½.
Port Para pr., 96, 97.
Dyle-Bacalan pr., 1,040.
Lig. Toscane, 279, 280.
Nord Milan ord., 112½.
Gaz Porto, 213.
Métal. Russo-Belge, 1,425, 1,450.
Taganrog, 365.
Villeruyt Lav. Dieu, 450.
Aubrives Villeruyt, 440.
Lorraine Industr., 635.
Port Havane [illegible] 245, 247½.
Alaguir [illegible]

Obligations
[illegible]
S.-O. Bahia 6%, [illegible]
Port Para, 301.
Porto-Rico, 157½.
Tab. Portugais, [illegible]